



## *Achats publics durables - fiche basic*

### **1) Objet**

Les articles chaussants produits avec des matériaux et par des procédés écologiques.

“Pour <.....> (nom de l'administration publique), l'attention portée à l'environnement ainsi qu'aux aspects sociaux est importante. Elle est incluse dans sa <politique stratégique>, <mission>, <vision>, <politique d'achat>...”

### **2) Critères d'exclusion**

Le non-respect de la législation environnementale et sociale, qui a été le sujet d'un jugement définitif ou d'une décision d'effet équivalent, peut être considéré comme une violation de la conduite professionnelle de l'opérateur économique concerné ou comme une faute grave autorisant l'exclusion de l'acteur concerné de la soumission pour le contrat.

Réf. :

Art. 53 et 54 de la directive 2004/17/CE et art. 45 de la directive 2004/18/CE

### **3) Capacité technique (non exclusive)**

/

### **4) Spécifications techniques**

#### **Conditionnement**

- Lorsque des boîtes en carton sont utilisées pour le conditionnement définitif des articles chaussants, ces boîtes doivent contenir au moins 80 % de matériaux recyclés.
- Lorsque des sacs en plastique sont utilisés pour le conditionnement définitif des articles chaussants, ces sacs doivent être fabriqués à partir de matériaux recyclés.

#### **Divers**

- Les articles chaussants ne doivent contenir aucun composant électrique ou électronique.





**Elément probant :**

La conformité à tous les critères susmentionnés peut être attestée par le label suivant :



EU ecolabel

Si l'entreprise soumissionnaire peut présenter ce label, aucune autre preuve n'est nécessaire. Toute autre preuve appropriée d'un organisme agréé peut également être utilisée.

**5) Adjudication du contrat :**

	<i>Critère</i>	<i>Pondération</i>
1	<b>Prix</b> <i>Calcul (p. ex.)</i> : prix proposé le plus bas / prix imposé x 0,70	p. ex. 70%
2	<b>Critères environnementaux</b> (L'autorité publique formule les points qu'elle souhaite allouer aux critères mentionnés plus bas) <i>Calcul (p. ex.)</i> : total des points obtenus / nombre maximum de points x 0,20	p. ex. 20 %
3	...	p. ex. 5 %
4	...	p. ex. ....

**Critères environnementaux**

/

**6) Clauses d'exécution :**

/

**Références**

[Les informations de l'autorité publique qui a utilisé ces clauses pour un achat]



